

CHARTRE DES ADHÉRENTS 2025-2026



Tout adhérent s'engage à :

- 1 - Respecter les horaires, prévenir en cas d'absence ou de retard et s'assurer de la présence de l'entraîneur.**
- 2 - Prendre soin du matériel, des maillots de match, laisser propre le terrain et les vestiaires.**
- 3 - Prendre connaissance des informations communiquées via Kalisport, email, whatsapp..., et répondre aux convocations.**
- 4 - Effectuer les tâches demandées à tour de rôle : lavage des maillots et chasubles, fourniture d'un goûter d'après match, tenue de buvette, tenue de table de marque, arbitrage, transport de l'équipe lors des matchs à l'extérieur, aide lors des manifestations...
L'arbitrage et la tenue de table de marque font partie de l'apprentissage des règles du jeu et de la vie du club. Des formations sont prévues.**
- 5 - S'intéresser et participer à la vie du club et aux manifestations (présentation des équipes aux matchs des SF1, loto, tournoi...). Vous serez sollicité en fonction des besoins tout au long de la saison.**

6 - Les joueurs s'engagent à adopter une attitude sportive et à respecter leurs coéquipiers, les adversaires, les arbitres, les coachs et dirigeants.

Les parents s'engagent à encourager (et non critiquer) les équipes avec un état d'esprit sportif et à accepter les décisions prises par les arbitres, les coachs, les dirigeants.

Refus de la violence verbale et physique dans les tribunes et sur le terrain !

**7 - S'abstenir d'intervenir en quoi que ce soit dans les décisions sportives prises par l'entraîneur (composition de l'équipe, remplacement d'un joueur en match, etc...)
Les équipes sont constituées par les entraîneurs et coachs sous la responsabilité de la commission sportive. Les critères tels que qualités sportives, travail à l'entraînement, assiduité, état d'esprit du joueur... permettront à l'entraîneur et au coach de composer leur équipe lors de chaque journée de compétition.**

Afin de pallier au manque d'effectif, un joueur peut être convoqué au match d'une autre équipe de sa catégorie. Il ne peut pas refuser cette désignation.

En adhérant au BASKET CLUB DE BELLEVILLE (BCB), vous rejoignez une association régie par la loi 1901 et gérée par des bénévoles.

Cette charte se veut le symbole de la solidarité qui doit animer tous les membres du BCB.

Il est impératif que chacun de nous se responsabilise pour un bon fonctionnement de notre club.

NOM :

Date :

Prénom :

Signature précédé de la :
mention « Lu et approuvé »